

Viticulture

PACA

n°20
29 juillet 2025



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référente filière & rédactrice

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache : proche à quelques jours d'avance par rapport à 2024

Maladie

Oïdium : baisse de la sensibilité

Mildiou : rares nouveaux symptômes sur feuilles

Black rot : baisse de la sensibilité des baies au stade fermeture de la grappe passé

Flavescence dorée : début des symptômes visibles

Ravageurs

Vers de la grappe : début de vol G III en secteur tardif

Pyrale du Daphné : dégâts observés localement

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note nationale abeille

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Notes nationales

Biodiversité/Coléoptères/Oiseaux

A Surveiller

Scarabée japonais



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Stade L: 75% véraison



Stade L: 25% véraison



Stade L: Début véraison



Stade L: Fermeture de la grappe

Photos CA84

Grenache

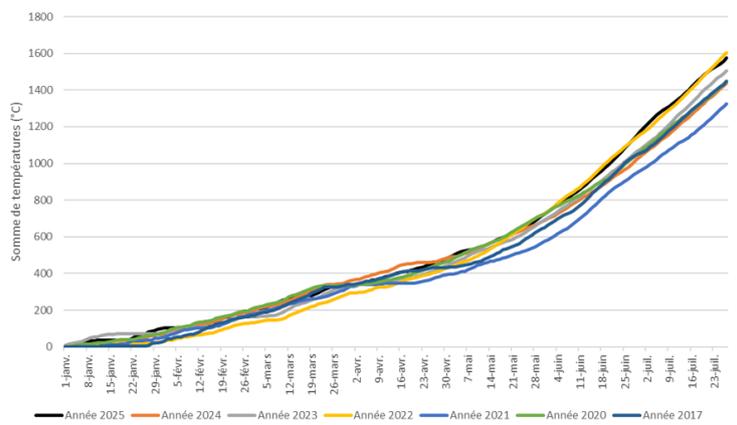
Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Stade début véraison à fin véraison	Stade début véraison à 75 % véraison	Stade début véraison à 75 % véraison	Stade premières baies vérees à mi-véraison	Stade fermeture de la grappe à mi- véraison	Stade fermeture de la grappe à premières baies vérees
50 % à 75 % véraison majoritaire	Mi-véraison majoritaire	Mi-véraison majoritaire	25 % véraison majoritaire	Premières baies vérees majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire

Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme des températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 29 juillet indique que, l'année 2025 est proche à quelques jours d'avance sur 2024.

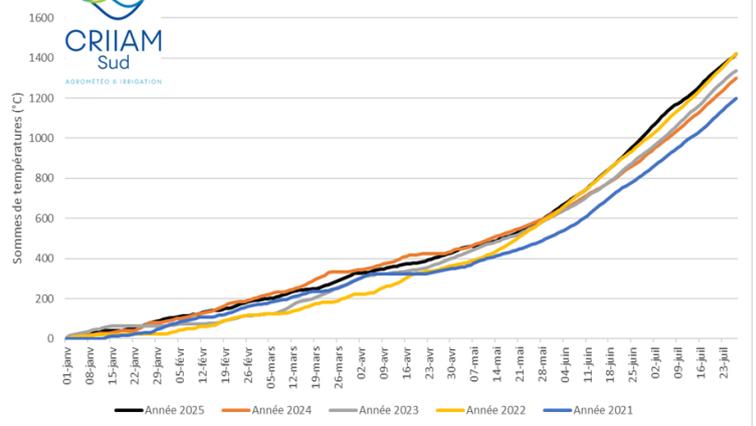
VAUCLUSE

Somme de températures base 5/10°C CARPENTRAS



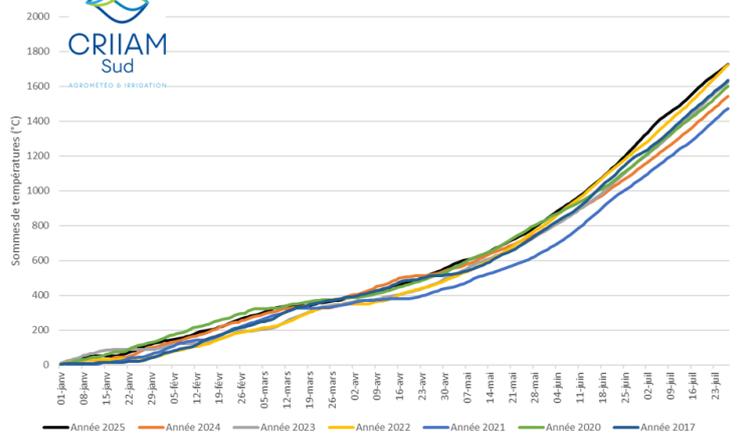
VAR

Sommes de températures 5/10°C _ SAINT MAXIMIN



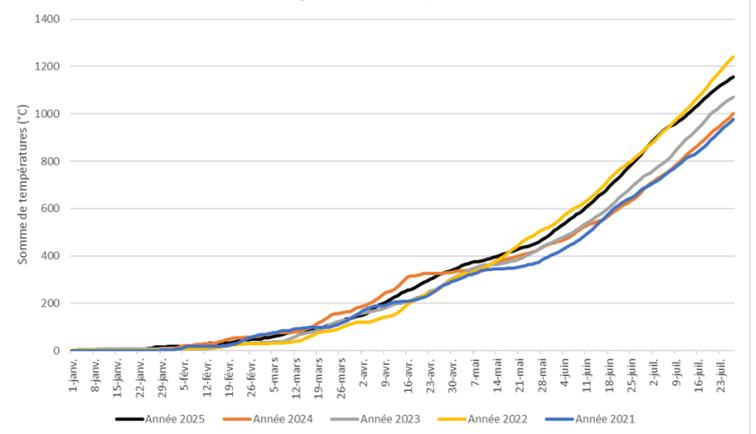
BOUCHES DU RHONE

Sommes de températures base5/10°C _ BERRE



HAUTES ALPES

Somme de températures base 5/10°C REMOLLON



Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

OÏDIUM

Biologie: [Cf bulletin n°6](#)

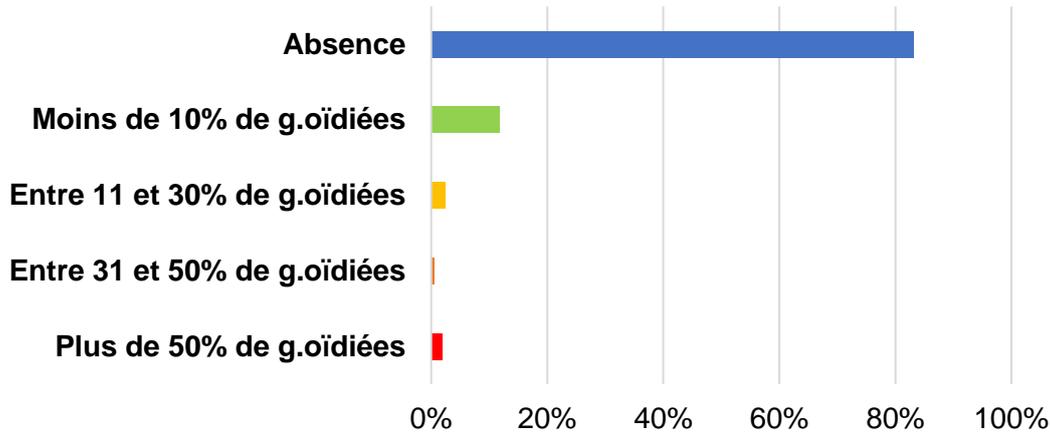
Oïdium sur grappe



Photos CA13

Observations

162 parcelles observées du 02 juillet au 29 juillet, au stade fermeture de la grappe.

Oïdium sur grappe: fréquence
(bilan fermeture de la grappe)

g: grappes

En 2025, 95% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes touchées par l'oïdium, 87% en 2024 et 86 % en 2023.

Estimation du risque



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe



Mildiou mosaïque



Photos C84/CA83/CA26

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

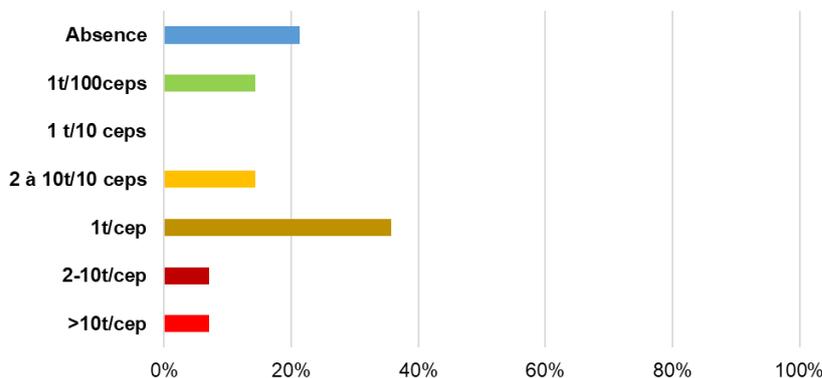
Observations

Globalement, peu d'évolution par rapport à la semaine dernière. Très localement, sur les parcelles poussantes, de nouvelles taches sont observées sur jeunes feuilles.

Cette extériorisation est due aux pluies du 18 au 21 juillet.

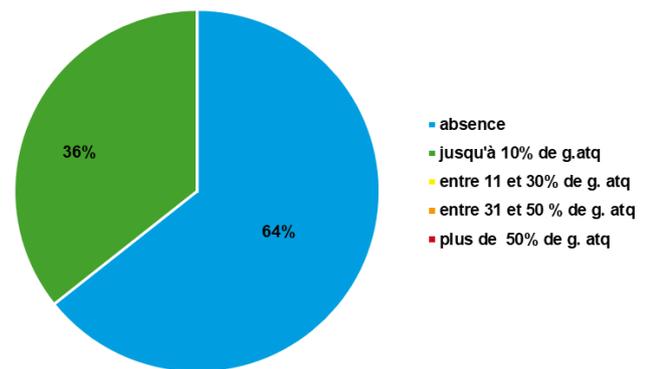
Sur 14 parcelles observées du 23 juillet au 29 juillet, 11 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 5 sur grappes.

Mildiou sur feuilles: fréquence



t: taches

Mildiou sur grappes: fréquence



g: grappes

Analyse du risque

La pluie localisée du 23 juillet a été favorable à une contamination faible à moyenne (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 01 août.

Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes



Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes



Sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible



MILDIOU

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

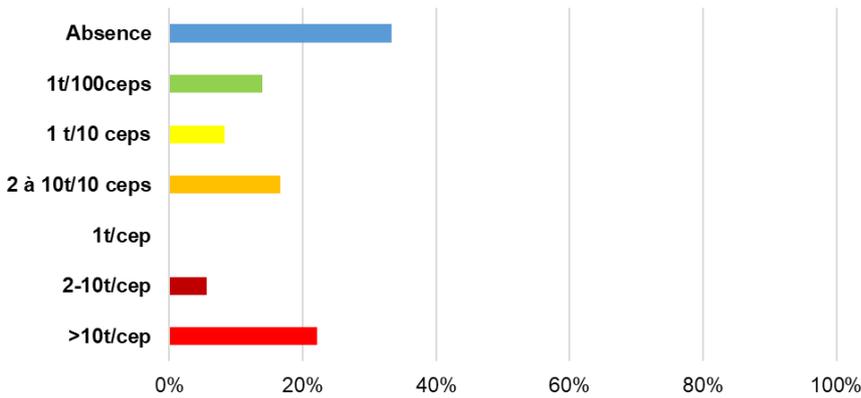
Observations

Globalement, la maladie est stable hormis sur jeunes feuilles en bordure du Rhône (Arles, Tarascon) et Eyragues. Les attaques sur grappes sont très faibles.

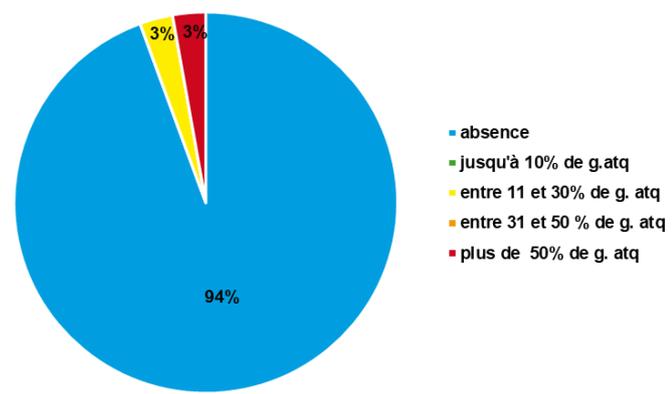
L'extériorisation des symptômes due à la pluie du 21 juillet est en cours.

Sur 36 parcelles observées du 23 juillet au 29 juillet, 24 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 sur grappes.

Mildiou sur feuilles: fréquence



Mildiou sur grappes: fréquence



t: taches

g: grappes

Analyse du risque

La pluie localisée du 23 juillet a été favorable à une contamination faible (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 01 août particulièrement sur les vignes poussantes déjà bien attaquées.

**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles poussantes avec présence importante de symptômes**



**Sur feuilles : en cas de pluie ou de forte rosée
→ sur parcelles en arrêt de croissance et avec peu de symptômes**



Sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible



MILDIOU

Territoire Provence

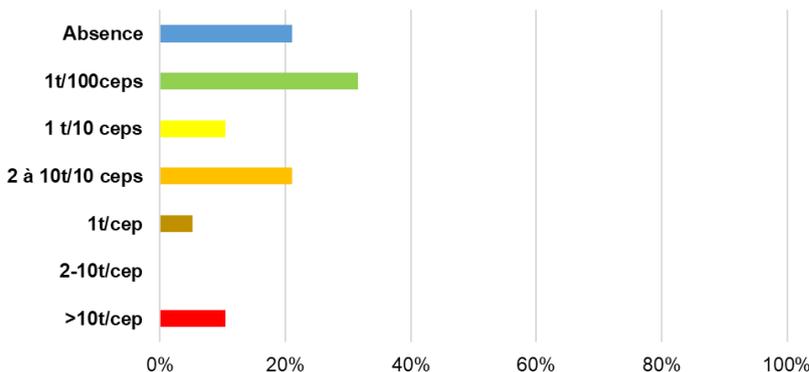
Observations

Des fructifications sont encore visibles sur les anciennes taches. Pas de nouvelles attaques sur feuilles et grappes.

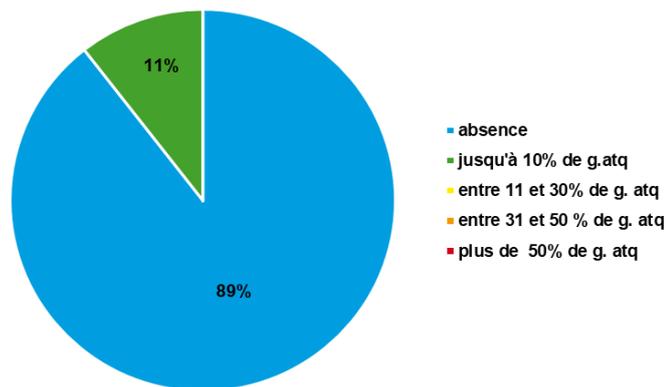
Des symptômes ponctuels de défoliations peuvent être observés sur les parcelles les plus touchées.

Sur 19 parcelles observées du 23 juillet au 29 juillet, 15 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 sur grappes.

Mildiou sur feuilles: fréquence



Mildiou sur grappes: fréquence



t: taches

g: grappes

Analyse du risque

La pluie localisée du 25 juillet a été favorable à une contamination faible (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 03 août.

Cas sur feuilles

Surtout sur jeunes
feuilles
En cas de pluie
et/ou rosées



Cas sur grappes : nul à la véraison complète, sinon faible

En cas de pluie
et/ou de rosées



Territoire Hautes Alpes

Observations

Globalement, le mildiou se stabilise sur feuilles.

L'extériorisation des symptômes due à la pluie du 21 juillet est en cours.

Analyse du risque

La pluie du 23 juillet a été favorable à une contamination moyenne (modèle Milstop). Les symptômes devraient être visibles à partir du 01 août.

MILDIU

Territoire Hautes Alpes

Analyse du risque

En cas de pluie et/ou de rosées



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°13](#)

Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



pycnides



Observations

De nouveaux symptômes sur grappes ont été observés localement (dans les secteurs tardifs du Vaucluse) la semaine dernière suite aux pluies du 30 juin, 01 et 02 juillet.

Sur 50 parcelles observées du 23 juillet au 29 juillet, 4 présentent des symptômes sur feuilles et 1 sur grappe.

BLACK-ROT

Analyse du risque

Les pluies du 18 au 21 juillet ont pu induire de nouvelles contaminations dans les parcelles à historique et/ou avec présence. Les symptômes pourraient être visibles début août.

La sensibilité des baies diminue passée la fermeture de la grappe mais la grappe reste sensible jusqu'à la véraison



en l'absence de symptôme et après fermeture de la grappe



Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Éléments de biologie :

Les symptômes :

- **décoloration des feuilles** (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- **dessèchement des rafles** avec des inflorescence avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- **un aoûtement absent ou partiel des sarments** qui peut donner un port retombant à la souche atteinte

Symptômes de flavescence dorée



Symptômes plus détaillés par cépage [ici](#)

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Observations

Les symptômes commencent à être visibles sur l'ensemble des départements.

Analyse du risque

Il s'agit d'un risque majeur. La prospection est le moyen le plus efficace de repérer les ceps flavescents et de limiter la propagation de la maladie. Rapprochez vous au plus tôt de votre cave ou de l'ODG pour connaître les dates de prospection proche de chez vous.

Mesures prophylactiques :

Enlever les rameaux et débris de feuilles présents sur l'écimeuse pour éviter le transport de la cicadelle d'une parcelle à une autre

Pour Rappel : tout propriétaire ou détenteur de vignes situées en zone délimitée (autres que pépinières viticoles ou vignes-mères de porte-greffes ou de greffons) est tenu, sans que cela ne le dispense de l'obligation générale de surveillance, **de réaliser ou de faire réaliser**, sous le contrôle de la DRAAF-SRAL ou de FREDON PACA, une surveillance visant à la détection de symptômes de flavescence dorée.

[Cf communiqué du 03 juillet 2025](#)

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

- Repérer et marquer les souches atteintes
- Contacter la FREDON PACA (Lola Pelte au 06 68 02 73 13 ou Johan Yvelin au 07 60 56 24 86) /FREDON AURA pour le Sud Drôme (Cosme MAUBÉ 06.33.72.02.36) ou le SRAL
- Arracher les ceps atteints après le passage de la FREDON

En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*Iobesia botrana*), Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylys qui sont présentes.

Eudémis**Cochylys**

Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylys, trois générations pour l'Eudémis.

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Troisième génération: Le vol de troisième génération débute mi-juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des paillons le printemps suivant.



Perforation sur baie et larve Eudémis



Ponte sur baie

Photos CA84

Observations

Le début du vol a commencé dans les secteurs tardifs. Il continue dans les autres secteurs. Des pontes ont été observées en secteur médian.

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)	Premières larves L3 (eudémis)
Secteur très précoce	En cours	En cours	A partir du 29 juillet
Secteur précoce			A partir du 03 août
Secteur médian			A partir du 05 août
Secteur tardif			A partir du 30 juillet
Secteur très tardif	A partir du 31 juillet	A partir du 05 août	Trop tôt

Estimation du risque

Cas général



Très localement (parcelles ayant eu de nombreuses perforations/foyers en G II supérieurs au seuil de nuisibilité)



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30/CA84)

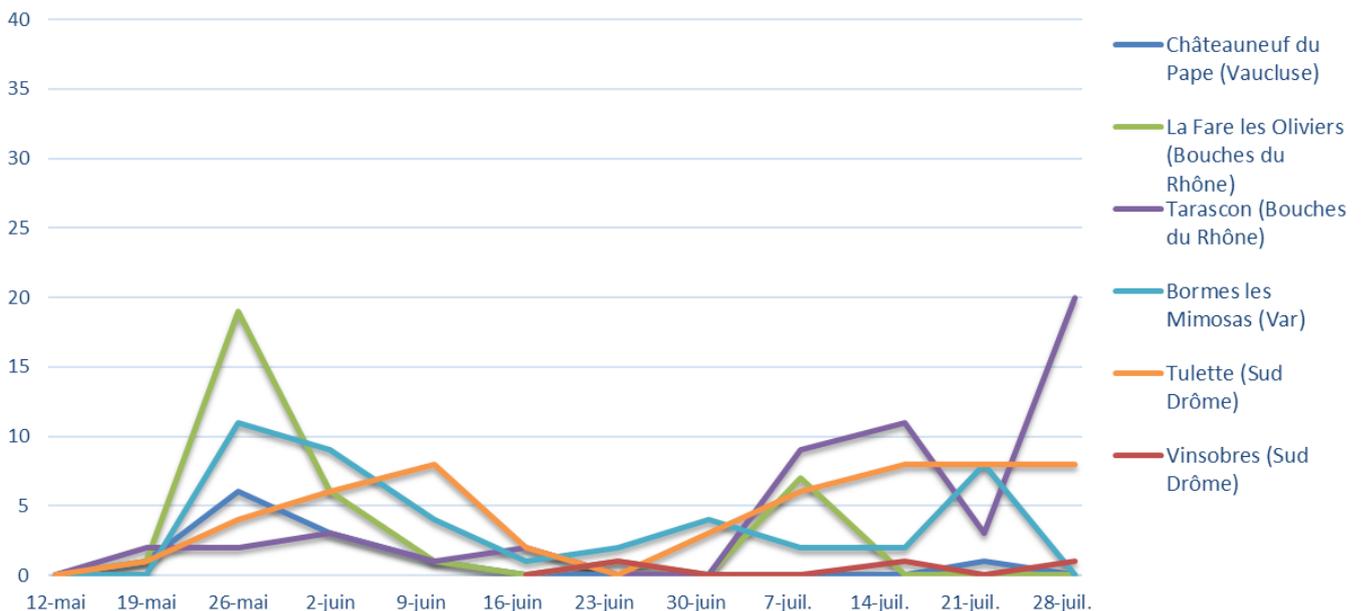
Observations

Le vol se poursuit avec des niveaux variables sur les secteurs concernés. Localement, des dégâts sont observés.

Le piégeage est un indicateur de la présence de cryptoblabes, le nombre de papillons capturés ne reflète pas forcément le niveau de risque car parfois même avec des petits piégeages des dégâts peuvent être conséquents.

 En cas de doute, il est conseillé de décortiquer les grappes compactes pour chercher les larves qui se cachent au cœur afin d'évaluer leurs présences sur les secteurs à risques.

Relevé piègeage *cryptoblabes gnidiella* en PACA-SUD DRÔME



LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Estimation de risque

Cas général



Cas particulier : localement et sur parcelles sensibles ou à historique



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2025 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE



[Note abeilles-Pollinisateurs](#)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes



Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

photo : Vincent Houssier

Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la
note
complète

Note nationale Biodiversité



PHOTO : VINCENT HOUSSEIER

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des Coléoptères, sans considération des enjeux écologiques spécifiques, des types de systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Préserver et développer le linéaire, le réseau et la qualité des haies.
- Préserver les vieux arbres, permettre leur vieillissement et la conservation des branches mortes.
- Éviter et réduire le travail du sol en profondeur, et favoriser un couvert permanent (végétation ou litière).
- Éviter et réduire l'usage de produits phytosanitaires, notamment insecticides et molluscicides.
- Intégrer les prairies dans les rotations / pratiquer la mise en jachère.
- Admettre et favoriser la présence de bois mort au sol, dans le paysage.
- Développer un maillage de bandes enherbées pérennes en bordures de parcelles.
- Privilégier le pâturage ou les fauches tardives et différenciées dans les milieux herbacés.
- Privilégier la fertilisation organique et raisonner la fertilisation minérale.
- Éviter / réduire l'usage d'anti-parasitaires pour animaux, et l'usage des fumiers associés.
- Entretenir, créer et développer le réseau de mares et petites zones humides.
- Accepter généralement une présence de phytophages pour attirer et maintenir une communauté de prédateurs auxiliaires.
- Intégrer des partenariats ou développer l'élevage dans le système de production agricole.
- Expérimenter et développer l'agroforesterie.
-

Pour aller plus loin, quelques recommandations

- [\[clic-ressource\] INSECTE.ORG](#)
- [\[clic-ressource\] REVUE ESPECES n°39](#)

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes [clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermifuges, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
-

Oiseaux / calendrier

Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction					Migration	
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC			Suivis migratoires		STOC/EPOC			Suivis migratoires			Grives Merles
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goélands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches			Limicoles (petits échassiers)		

[clic-vidéo] c'est-pas-sorcier



SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais
Popillia japonica



[Cliquer ici pour lire
la note complète](#)

Le scarabée japonais, *Popillia japonica* est un insecte polyphage classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Déjà présent dans le nord de l'Italie depuis 2014, il a été détecté dans le Haut-Rhin début juillet 2025.

Cet insecte exotique envahissant est une menace majeure pour plus de 400 espèces végétales, dont **la vigne**, les arbres fruitiers, le maïs, les cultures maraîchères ou encore les gazons.

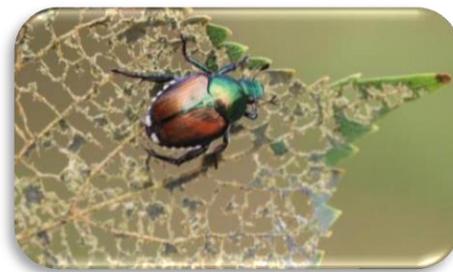
Les adultes visibles l'été, dévorent les feuilles en laissant un aspect en dentelle. Ils peuvent aussi s'attaquer aux fruits et aux fleurs. Les larves elles, passent l'hiver dans le sol, elles remontent à la surface au printemps et se nourrissent des racines de graminées, mais apprécie également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange/brun clair se nymphosent au bout de 4 à 6 semaines, le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Qualifié d'insecte "auto-stoppeur", il se déplace sur de longues distances grâce aux transports humains. Les larves peuvent être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

La vigilance de tous est de mise ! La prévention de son introduction repose en premier lieu sur la surveillance, pour détecter rapidement sa présence sur le territoire. Si vous pensez être en présence d'un scarabée japonais, il faut le signaler à l'adresse suivante avec des photos, en indiquant en sujet "signalement *Popillia*":

FREDON PACA: 04 90 27 26 70 - accueil-sollies@fredon-paca.fr

DRAAF PACA: 04 13 59 36 00 sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA